

Conseil scientifique – Formation restreinte
Mardi 28 mai 2024, 15h-17h
Compte rendu

Présents :

David Todd, Jeanne Commault, Isabelle Méjean, Helena Alviar, Florence Faucher, Anne Revillard, Kevin Arceneaux (à distance), Guillaume Tusseau (à distance), Janie Pélabay, Réjane Sénac, Séverine Dusollier, Emiliano Grossman, Emanuele Ferragina, Sylvain Parasie, Didier Demazière, Stéphanie Balme, Mathieu Fulla, Emeric Henry, Florence Bernault (à distance), Paul-André Rosental, Mirna Safi, Régis Bismuth, Florence Haegel, Pierre François, Roberto Galbiati, Philippe Coulangeon, Sophie Dubuisson Quellier, Dina Waked, Sergei Guriev, Jean Bassères, Anne-Solenne de Roux

Absents ou excusés :

Xavier Ragot, Francesco Saraceno

Assistent à la réunion :

Bénédicte Barbé, chargée de mission, DS
Antonin Schiera, direction adjoint, pôle académique, DRH
Sabrina Tonetti, directrice, pôle académique, DRH

1 / Validation du compte-rendu de la séance du Conseil scientifique réuni en formation restreinte le 5 mars 2024, de la séance du Conseil scientifique réuni en formation restreinte le 2 avril 2024 et de la séance du Conseil scientifique réuni en formation restreinte le 30 avril 2024

Florence Haegel constate l'absence d'observations.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents les comptes rendus des séances du Conseil scientifique réuni en formation restreinte du 5 mars 2024, 2 avril 2024, 30 avril 2024.

2 / Point sur la nomination d'une direction scientifique provisoire

Florence Haegel rappelle que même si ce n'est pas spécifiquement prévu dans les textes, le Conseil scientifique est appelé à donner un avis sur cette direction

scientifique provisoire. Le vote se fera à bulletin secret, puisqu'il s'agit de la nomination d'une personne. Florence Haegel donne ensuite la parole à Jean Bassères.

Jean Bassères rappelle les principales étapes du processus de remplacement du Directeur de la Formation et de la Recherche. Il indique que le comité mis en place dans cette perspective a reçu et examiné des candidatures et a conclu qu'aucune d'entre elles ne remplissait les conditions pour occuper le poste de DFR. Jean Bassères indique qu'il a par conséquent été suggéré d'organiser une solution transitoire, dans l'attente de l'arrivée d'une nouvelle équipe de direction. Jean Bassères précise qu'après concertation avec les directeurs d'unités et directeurs de départements, il propose qu'une direction scientifique provisoire soit confiée à Christine Musselin. Il indique qu'Anne-Solenne de Roux demeurera directrice adjointe de la formation et de la recherche et prendra en charge les sujets liés à la formation, en coordination avec le Comité académique (COMAC). Jean Bassères propose de soumettre au vote du Conseil scientifique la nomination de Christine Musselin.

Florence Haegel présente le parcours de Christine Musselin.

En l'absence de remarques ou de questions, Florence Haegel fait procéder à un vote à bulletin secret.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents la nomination de Christine Musselin comme directrice scientifique provisoire.

3 / Point sur la mission concernant le positionnement politique de Sciences Po

Jean Bassères indique qu'il a confié une mission à Florence Haegel, Marie Mawad et Jeremy Perelman en vue d'explorer l'opportunité pour un établissement universitaire tel que Sciences Po de prendre des positions institutionnelles sur des sujets politiques. Jean Bassères précise que, aux plans national et international, de nombreux établissements réfléchissent à cette question, et qu'il lui semble prioritaire que Sciences Po se dote d'une doctrine en la matière. Jean Bassères souhaite donc qu'un groupe de travail réalise une consultation de l'ensemble des parties prenantes, une comparaison avec d'autres universités en France et à l'international, puis produise un document qui pourrait être remis à la nouvelle direction au cours de l'automne 2024.

Stéphanie Balme s'enquiert de la méthode de travail du groupe constitué et du lien entre cette mission et la mission France Universités sur la liberté académique.

Florence Haegel indique que Marie Mawad, Jeremy Perelman et elle-même se réuniront à la fin de la semaine, afin de préciser la méthode de travail, qui consistera vraisemblablement en une série d'entretiens à l'extérieur de Sciences Po, avec France Universités par exemple ou d'autres types de structures, et de consultations de l'ensemble des parties prenantes (faculté permanente, vacataires, chargés d'enseignement, étudiants, salariés) de Sciences Po.

5/ Avis sur la proposition du comité de sélection en vue du recrutement d'un ou d'une *Assistant Professor* FNSP en tenure track (poste privé) en sociologie, profil sociologie de l'environnement et de la transition écologique

Sergei Guriev rappelle qu'un poste d'*Assistant Professor* en sociologie de l'environnement et de la transition écologique a été ouvert au CSO en 2022, création de poste issu du plan de recrutement 2021-2023 et pour lequel 4 personnes ont été classées. Cette phase a abouti au recrutement de Manisha Anantharaman, qui a rejoint Sciences Po en janvier 2024. Le recrutement d'un second *Assistant Professor* au CSO sur le profil sociologie de l'environnement et de la transition écologique étant prévu au plan de recrutement quinquennal, il a été décidé de proposer à la candidate classée en second par le comité de sélection réuni au printemps de rejoindre Sciences Po. Celle-ci après avoir accepté, a finalement renoncé au poste. Les négociations avec la personne classée en 3^{ème} position ayant échoué, il a été décidé de proposer le poste à la personne classée en 4^{ème} position. Sergei Guriev précise que la procédure de recrutement datant d'une année, il a été considéré qu'il était préférable de rappeler le profil de la candidate.

Sophie Dubuisson Quellier précise que le classement avait été validé en Conseil scientifique, et indique que les quatre candidats sont des personnes que le CSO souhaitait pouvoir accueillir. La quatrième candidate est Başak Saraç-Lesavre. Titulaire d'un doctorat en sociologie de l'École des Mines de Paris obtenu en 2015, elle a été postdoctorante au département d'anthropologie de l'Université de Manchester, après avoir été postdoctorante à Virginia Tech. Başak Saraç-Lesavre est actuellement *permanent lecturer* au département d'anthropologie sociale de l'Université de Manchester. Elle travaille sur des questions de justice environnementale, et interroge les controverses intergénérationnelles, socio-spatiales et économiques autour du stockage des déchets nucléaires. Plus récemment, Başak Saraç-Lesavre a démarré un travail sur les questions de pollution marine et de changement climatique. Elle a publié huit articles en français et en anglais, et travaille actuellement sur un livre, pour lequel elle a obtenu un accord de publication avec MIT Press. Başak Saraç-Lesavre a par ailleurs obtenu de nombreux financements compétitifs. Sophie Dubuisson Quellier souligne que ses recherches s'inséreraient parfaitement au CSO en raison de leur articulation entre sociologie économique et approche *Science and Technology Studies*. En matière d'enseignement, Başak Saraç-Lesavre pourrait contribuer aux formations sur les cartographies des controverses, et plus généralement sur les rapports entre science et société au Collège universitaire. Elle apporterait également des ressources pour PSIA en raison de son approche comparée. Sophie Dubuisson Quellier ajoute que Başak Saraç-Lesavre enseigne en français et en anglais.

En l'absence de demandes de prise de parole, Florence Haegel fait procéder au vote à bulletin secret.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents la proposition du comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une *Assistant Professor* FNSP en tenure track (poste privé) en sociologie, profil sociologie de l'environnement et de la transition écologique.

6/ Avis sur les candidats retenus pour les postes d'ATER à mi-temps dans le cadre de la campagne 2024

Florence Haegel donne la parole à chaque directrice ou directeur de département pour résumer les résultats de la procédure de recrutement des ATER ; elle rappelle que les classements par département et les CV ont été mis à disposition des membres du Conseil scientifique.

Réjane Sénac précise qu'en 2023, il y avait eu 83 candidats, dont 15 internes. Cette année, il y a eu 71 candidatures, dont 12 internes (42 candidates et 29 candidats). Réjane Sénac indique que le département de science politique a choisi de renouveler les contrats d'ATER pour le profil généraliste, le profil théorie politique et le profil politique comparée, et de nommer une nouvelle personne pour le profil relations internationales.

Guillaume Tusseau indique que le département a reçu 23 candidatures (11 femmes et 12 hommes), dont 6 internes. La procédure de recrutement s'est faite par un travail sur dossiers, et le département a travaillé en association avec le jury doctoral de l'École de droit ; la sélection des 5 ATER en droit se fait selon les besoins des campus, l'avancement dans la thèse des candidats, leurs aptitudes linguistiques, leurs expériences dans l'enseignement et les propositions d'enseignements.

Emeric Henry indique que 42 candidatures ont été reçues pour le département d'économie, dont 38 % de femmes, et dont 8 internes. Le classement de 18 candidats a été fait en fonction des sujets de recherche, mais surtout dans la perspective de combler les besoins d'enseignement du Collège universitaire.

Philippe Coulangeon explique que le département de sociologie avait cinq demi-postes ATER à pourvoir, dont un avec un profil spécifique pour le programme Méditerranée-Moyen-Orient. Deux classements séparés ont donc été réalisés, l'un pour les quatre demi-postes en sociologie générale, et l'autre pour ce poste à profil spécifique. Le département a reçu 75 candidatures, qui ont été expertisées par les membres du bureau. Sur ces 75 candidatures, il y avait 45 femmes et 30 hommes. Philippe Coulangeon explique que les dossiers ont été sélectionnés en fonction des profils de recherche, des publications, mais surtout eu égard aux besoins d'enseignement du département, notamment en privilégiant la capacité des candidats et candidates à enseigner au Collège universitaire en sociologie générale, et surtout à enseigner en français et en anglais.

Florence Haegel précise que le classement et les CV pour le département d'histoire sont également à la disposition des membres du Conseil scientifique.

En l'absence de demandes de prise de parole, Florence Haegel fait procéder au vote à main levée.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents les listes des candidats retenus pour les postes d'ATER à mi-temps dans le cadre de la campagne 2024.

7/ Questions diverses

Florence Haegel rappelle qu'en raison du Congrès de l'Association française de science politique qui aura lieu début juillet à Grenoble, la prochaine séance du Conseil scientifique est déplacée du 2 juillet au 27 juin.

Bénédicte Barbé indique que le calendrier électoral pour le renouvellement de plusieurs instances, Conseil scientifique, Conseil de l'Institut, Conseil de la vie étudiante et de la formation, a été mis à disposition des membres du Conseil pour information. Elle précise que la quasi-totalité des membres élus de ces trois conseils devra être renouvelée à l'automne 2024.

Bénédicte Barbé indique également que les personnels académiques FNSP susceptibles de candidater à une promotion en 2024 vont recevoir prochainement un message leur rappelant la démarche à suivre pour candidater.

Sergei Guriev remercie tous les collègues qui ont travaillé sur le projet AMI SHS, qui sera déposé très prochainement sous le nom PRODEMO : *Priority of Research for Democracy*.

8/ Avis sur la proposition du comité de sélection en vue du recrutement d'un Professeur ou d'une Professeure des universités (poste public) en histoire, profil histoire nord-américaine

Florence Haegel donne la parole à Paul-André Rosental.

Paul-André Rosental indique que le comité de sélection, présidé par Mario Del Pero, a reçu des candidatures de très haut niveau, ce qui est un très bon signe pour Sciences Po et pour le CHSP.

Paul-André Rosental indique que la personne classée première est Jonathan Levy, professeur d'histoire américaine à l'Université de Chicago. Il a présenté un projet intitulé « une histoire planétaire de Houston, une cité spatiale », et il s'agissait pour lui, à travers l'histoire de cette ville, de certains de ses bâtiments, de proposer une histoire large du capitalisme, une histoire urbaine, une histoire de l'architecture, une histoire environnementale, une histoire sociale, une histoire des relations de races. Paul-André Rosental souligne que Jonathan Levy est un historien classique, auteur d'ouvrages de référence dans ce domaine en pleine expansion qu'est l'histoire du capitalisme.

La candidate classée deuxième est Pauline Peretz, maîtresse de conférences à l'Université Paris VIII et directrice adjointe de l'Institut d'histoire du temps présent. Pauline Peretz a une trajectoire commençant à la lisière de l'histoire des relations internationales à travers la politique transnationale des juifs soviétiques pendant la Guerre froide. Elle s'est ensuite intéressée à l'histoire des relations raciales, avec un livre très remarqué, publié au Seuil (et en cours de traduction à Cambridge University Press), « Une armée noire » qui retrace l'histoire du sort réservé à 30 000 soldats afro-américains pendant la Deuxième Guerre mondiale. Paul-André Rosental indique qu'à

partir d'un cas précis, Pauline Peretz tire une histoire très large des relations raciales aux États-Unis. Pauline Peretz a présenté un projet portant sur l'histoire de l'effacement des lieux qui étaient ceux des cimetières afro-américains aux États-Unis, et la question de la mémoire, de la mémorialisation ou de la non-mémorialisation de ces espaces.

Le candidat classé numéro 3, Noam Maggor, *senior lecturer* à Queen Mary, Londres, a présenté un projet intitulé « Les États-Unis comme nation en voie de développement », qui consiste en une relecture, par l'histoire sociale, de l'expansion économique des États-Unis notamment dans les dernières décennies du 19^{ème} siècle et le début du 20^{ème} siècle, à travers le rôle de la revendication des différentes communautés et des groupes sociaux de l'implantation d'infrastructures de transports, notamment d'infrastructures de chemin de fer. Paul-André Rosental explique que c'est une histoire « par en bas », et très ferme, très ample de la construction et de la croissance économique des États-Unis.

Plusieurs membres du Conseil scientifique saluent la très grande qualité des dossiers classés par le comité de sélection. Des précisions sont demandées à Paul-André Rosental à propos de l'ordre de classement.

Paul-André Rosental précise que le classement est issu de l'examen approfondi des dossiers, mais tient également compte du déroulement des auditions et de la manière dont chaque candidat a présenté son projet.

En l'absence de demandes de prise de parole supplémentaires, Florence Haegel fait procéder au vote à bulletin secret.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la proposition du comité de sélection en vue du recrutement d'un Professeur ou d'une Professeure des universités (poste public) en histoire, profil histoire nord-américaine.

9/ Avis sur la proposition du comité de sélection en vue du recrutement d'un Professeur ou d'une Professeure des universités (poste public) en sociologie, profil Sociology of Digital Technology

Sylvain Parasio indique que le comité de sélection s'est réuni le 27 mai, afin d'auditionner 4 personnes (2 femmes et 2 hommes) sur les 11 dossiers initialement examinés (dont 4 dossiers de femmes) en vue du recrutement d'un ou une sociologue senior des technologies numériques, pour compléter les derniers recrutements du médialab sur des profils beaucoup plus computationnels. Sylvain Parasio indique que le comité de sélection a classé de manière très consensuelle deux personnes (une femme et un homme) parmi les 4 personnes auditionnées.

Sylvain Parasio présente la personne classée numéro 1 par le comité, Gabriela Coleman, actuellement Full Professor à Harvard; Gabriela Coleman est une anthropologue, spécialiste de la méthode ethnographique, très reconnue dans le domaine de l'étude du numérique, spécialiste du monde des hackers, avec deux livres

très notables et importants pour le domaine, sur l'éthique hacker et notamment sur le mouvement des Anonymous.

La personne classée deuxième, Jean-Samuel Beuscart, est professeur de sociologie du numérique à Telecom Paris. Sylvain Parasie indique que Jean-Samuel Beuscart, reconnu comme l'un des principaux contributeurs de la sociologie numérique dans la sphère francophone, développe un projet, au-delà de ses travaux sur la sociologie économique et la sociologie de la culture, sur les questions d'environnement et de frugalité numérique.

Emanuele Ferragina s'interroge sur les critères de sélection du comité pour établir la short-list des personnes à auditionner, puis la liste des personnes classées.

Sylvain Parasie indique que toutes les candidatures étaient très intéressantes et que ce qui a été déterminant a été l'ajustement au projet scientifique du médialab.

En l'absence de demandes de prise de parole supplémentaires, Florence Haegel fait procéder au vote à bulletin secret.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la proposition du comité de sélection en vue du recrutement d'un Professeur ou d'une Professeure des universités (poste public) en sociologie, profil Sociology of Digital Technology.

10/ Avis sur la demande d'éméritat d'Emmanuel Lazega

Emeric Henry présente le dossier de demande d'éméritat déposé par Emmanuel Lazega.

En l'absence de demandes de prise de parole, Florence Haegel fait procéder au vote à bulletin secret.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la demande d'éméritat d'Emmanuel Lazega.

11/ Avis sur la demande de renouvellement de l'éméritat de Pascal Perrineau

Didier Demazière présente le dossier de demande de renouvellement d'éméritat de Pascal Perrineau.

Une discussion s'engage entre les membres du Conseil scientifique à propos du statut de l'éméritat à Sciences Po, des règles qui en encadrent l'octroi et le renouvellement.

Florence Haegel et Sergei Guriev rappellent que, pour les Professeurs des universités, l'éméritat est attribué dans le cadre d'un décret qui s'applique à l'ensemble des universités françaises, décret qui fixe également à deux le nombre de renouvellement de l'éméritat.

Florence Haegel fait procéder au vote à bulletin secret.

Les membres du Conseil scientifique rendent à la majorité des membres présents du rang des professeurs des universités et assimilés un avis défavorable à la demande de renouvellement de l'éméritat de Pascal Perrineau.

12 / Avis sur la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Bernard Mazabraud

En l'absence de demandes de prise de parole, Florence Haegel fait procéder au vote.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents du rang des professeurs des universités et assimilés la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Bernard Mazabraud.

13/ Avis sur la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Alina Surubaru

En l'absence de demandes de prise de parole, Florence Haegel fait procéder au vote.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents du rang des professeurs des universités et assimilés la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Alina Surubaru.

14/ Avis sur la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Zi Wang

En l'absence de demandes de prise de parole, Florence Haegel fait procéder au vote.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents du rang des professeurs des universités et assimilés la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Zi Wang.